

SUN RACE EVENT – D-DAY DELTA-VOILES

2 et 3 juin 2018

- AVIS DE COURSE -

1. REGLES

La régata sera régie par :

- Les RIR,
- le présent avis de course,
- la fiche course.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1. La régata est ouverte à tous les bateaux habitables.

2.2. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence annuelle FFVoile « compétition »,
- ou leur licence annuelle FFVoile « adhésion » accompagné d'un certificat médical de moins d'un an de non contre-indication de la pratique de la voile en compétition,
- ou leur licence journalière FFVoile accompagné d'un certificat médical de moins d'un an de non contre-indication de la pratique de la voile en compétition,
- une autorisation parentale pour les mineurs,

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants = 50€ par bateau.

4. PROGRAMME

4.1. Confirmation d'inscription:

Vendredi 1^{er} juin

09h00-12h00/14h-17h00 au Yacht Club de La Grande Motte (YCGM)

Samedi 2 juin

09h00 à 12h00 au YCGM

Dimanche 3 juin

09h00 à 10h00 au YCGM

Dates et heures des briefings :

Samedi 2 juin

10h00 Briefing D-Day pour le RUN au YCGM

14h30 Briefing D-Day pour les courses à la Capitainerie

Dimanche 3 juin

09h30 Briefing à la Capitainerie

5.3. Départs sur l'eau :

Samedi 2 juin

- ⇒ RUN : ligne ouverte de 11h30 à 12h30
- ⇒ 15h30 : Mise en place du parcours d'entraînement

Dimanche 3 juin

- ⇒ 11h00 : 1^{er} signal d'avertissement (départ de la régata)

REMISE DES PRIX 17h30 à la Capitainerie

Le dimanche aucun départ ne sera donné après 15h00.

5. FICHE COURSE

Fiche course disponible à la confirmation des inscriptions.

6. CLASSEMENT : 2 classement seront établis : en temps réel et en temps compensé.

6.1 Le système de classement en temps réel sera établi sur la base du cumul du temps de toutes les courses

6.2 Le système de classement en temps compensé sera établi en fonction du coefficient brut applicable à chaque catégorie de bateau et défini par le Comité d'organisation. Pour chaque course le classement en temps compensé donnera lieu à l'attribution de points : le premier recevra 1 point, le deuxième 2 points etc. le classement final sera déterminé par le moindre total des points ainsi acquis.

6.3 En cas d'ex-aequo, c'est le rang de la dernière course qui départagera les concurrents.

6.4 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un et un temps de courses égal au temps du dernier plus 10%.

6.5 Toutes les courses compteront pour le classement général.

7. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

8. SECURITE

Veille VHF canal 77.

COMPOSITION DU CORPS ARBITRAL

Pd du Comité de course : Michel NOGUES

Pd du Jury : Christian RISPE

Commissaire aux résultats : Aude TRABACH